

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

Délibération : **N° 2019-12-146**
OBJET : **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 CCEG**
Nomenclature : **5.7.8**

En exercice : 29 membres

Présents : 23

Pouvoirs : 5

Absent : 1

Votants : 28

Délibération comportant :

Annexe : 2019 12 146 -
ANNEXE rapport activites
2018.pdf

Le seize décembre deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le six décembre deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Damien CLOUET, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Gil RANNOU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD, Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES, Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Isabelle GROLLEAU donne pouvoir à Valérie ROBERT, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE

Le membre absent : Chantal PERRUCHET

Rapporteur : Monsieur Yvon LERAT

La loi du 12 juillet 1999 rend obligatoire la production d'un rapport d'activités annuel pour tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.).

Le Président de l'E.P.C.I. adresse chaque année au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

Le Président de l'E.P.C.I. peut être entendu à sa demande ou à la demande du Conseil municipal.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- de **PRENDRE CONNAISSANCE** du rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 16 décembre 2019
Le Maire, Alain ROYER.

Accusé de réception en préfecture
044-214302091-20191216-2018-12-146-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de dépôt en préfecture : 19/12/2019